

Comment Israël torture les Palestiniens

Description

Tamara Nassar, 15 janvier 2020



Dessin décrivant une des positions de stress que les gardiens de prison israéliens utilisent contre les détenus palestiniens. (via Addameer)

Israël commet des crimes contre l'humanité en torturant les détenus palestiniens, suggère le récent [rapport](#) de du groupe de défense des droits [Addameer](#).

Le refus d'Israël de garantir des procès équitables aux prisonniers pourrait également constituer un crime de guerre selon le groupe.

Addameer a rassemblé des preuves de l'utilisation par Israël de la torture et des mauvais traitements à l'encontre des prisonniers palestiniens depuis août dernier.

Celles-ci révèlent que les gardiens de prison ont maltraité près de 50 détenus, selon l'étude du groupe de défense des droits, dont la moitié environ ont subi de la torture.

Parmi les détenus on trouve des femmes, des étudiants, des syndicalistes, des défenseurs des droits humains et des législateurs palestiniens.

Un tribunal israélien à Jérusalem a publié une obligation de silence le 10 septembre, qui interdisait à Addameer et au public de diffuser des informations sur des cas de Palestiniens détenus au [Russian Compound](#) (Quartier russe), un centre de détention israélien notoire à Jérusalem.

La cour a [renouvelé](#) l'obligation deux fois, jusqu'à ce qu'elle expire le 7 décembre.

Torture

« Depuis sa création, la puissance occupante a développé et appliqué des lois et des pratiques qui ont mené à la fois à l'utilisation systématique de la torture et à l'impunité absolue pour les auteurs de ces crimes », écrit Addameer dans le rapport, qui détaille en partie les formes de torture que les gardiens de prison utilisent.

Elles incluent des coups, de la privation de sommeil, des positions de stress, du harcèlement sexuel et d'autres techniques.

Plus de 70 Palestiniens sont morts sous la torture dans les prisons israéliennes depuis 1967, [selon](#) les recherches effectuées par Addameer.

Ce nombre inclut 23 prisonniers qui sont morts après qu'Israël ait [ratifié](#) la convention des Nations Unies contre la torture en octobre 1991.

Et pourtant, jamais aucune personne ou entité n'a été tenue pour responsable.

Au total, près de 220 Palestiniens sont morts dans les prisons israéliennes depuis 1967.

Coups

Les gardiens israéliens « frappaient, giflaient, donnaient des coups de poing, des coups ciblés (avec les doigts) et des coups de pied aux détenus », causant parfois des blessures potentiellement mortelles.

Pour augmenter la souffrance, les gardiens leur bandaient les yeux « pour qu'ils ne s'attendent pas aux coups ou ne sachent pas d'où ils allaient venir », selon le rapport.

Les séquences de coups pouvaient parfois durer des dizaines d'heures et être menées par plus de cinq gardiens à la fois.

La complicité des médecins israéliens dans les crimes de torture ne doit pas être ignorée, insiste Addameer.

Dans certains cas, des médecins israéliens prétendaient faire une évaluation médicale des prisonniers, déclarant qu'ils pouvaient continuer à être interrogés alors que les signes de torture étaient évidents sur leurs corps.

Positions de stress

Pour maximiser la souffrance et la pression, les gardiens israéliens forçaient parfois les détenus à rester dans des positions de stress avant de les battre.

Les positions de stress n'infligent pas seulement de la douleur physique aux prisonniers, mais exercent également une pression psychologique.

Dans presque toutes les positions de stress, selon Addameer, les détenus sont obligés de se maintenir dans une position visant à leur faire perdre l'équilibre, donnant un prétexte aux gardiens israéliens pour les frapper.

Dans l'une de ces positions, les jambes du détenu sont menottées aux pieds de la chaise et ses mains de l'autre côté, ce qui tend leur dos arc-bouté par-dessus le siège de la chair.

Les interrogateurs peuvent soit s'asseoir sur l'abdomen du détenu soit le frapper à l'abdomen.

Un dessin de la dénommée « position de la banane » a été publié par Addameer sur Twitter, avec d'autres positions similaires :

La chaise palestinienne

Les militaires israéliens sont allés enseigner cette méthode de torture aux forces américaines d'occupation en Irak qui torturaient les détenus de la prison d'Abu Ghraib. Là-bas, cette position de stress a acquis un autre nom, « la chaise palestinienne », selon Eric Fair, un ancien interrogateur états-unien de la prison.

« Ils l'appellent la chaise palestinienne, » crit E. Fair dans ses mémoires « Consequence », en se référant à deux sergents de l'armée états-unienne.

« Ils disent que les Israéliens leur ont appris comment la construire durant un exercice conjoint de formation. Je suppose que cela s'appelle la chaise palestinienne » cause de qui était obligé de s'y asseoir », crit-il.

« Ils disent que tout le monde craque sur la chaise. »



Un dessin de la « chaise palestinienne » ou de la position « de la banane », dans laquelle les mains et les jambes des détenus sont attachées aux pieds d'une chaise, pendant que des interrogateurs exercent des pressions sur leur corps, occasionnant des douleurs intenses dans l'abdomen. Mahmoud Nasser APA images

Dans ses mémoires, E. Fair décrit le dialogue de lui-même avec lequel il doit vivre, pour avoir assisté à la torture d'un détenu sur la chaise palestinienne.

« Voir un homme se faire torturer sur la chaise palestinienne force le témoin à soit chercher à faire justice soit à se couvrir le visage. » Je passerai le reste de ma vie à me couvrir le visage », crit-il.

« Si on a vu la chaise palestinienne, il est impossible de nier que tout était mauvais. »

Coopération entre les États-Unis et Israël

D'autres techniques que les interrogateurs israéliens et états-uniens partagent sont la privation de sommeil et une variété de tortures psychologiques [incluant](#) la menace de viol.

La coopération entre les États-Unis et Israël s'étend également à des [formations conjointes des policiers](#).

L'agence d'espionnage intérieur israélienne, le Shin Bet, pratique la torture « comme procédure opérationnelle standard, dans une approche systématique, et à large échelle, envers les détenus palestiniens », ce qui selon Addameer pourrait [être qualifié](#) de crime contre l'humanité.

Alors que la haute cour de justice israélienne a soi-disant proscrit la torture en 1999, elle a jugé que le Shin Bet pouvait l'utiliser s'il se trouvait dans une situation de « bombe retardement », pour interroger les détenus palestiniens.

L'attaché-chapitre israélienne de la « bombe à retardement » a été citée par l'agence États-Unienne d'espionnage extérieur, la CIA, pour justifier son régime de torture comme cela a été révélé par une enquête du Sénat des États-Unis en 2014 à un autre exemple de coopération sinistre entre les deux États en matière de torture.

Impunité

Un autre point commun entre les crimes États-Uniens et israéliens est qu'ils demeurent impunis.

Depuis 2001, près de 1 200 plaintes contre des interrogateurs israéliens ont été enregistrées, selon le Comité public contre la torture en Israël.

Absolument tous les cas ont été classés, sans aucune mise en accusation.

« Cette occupation illégale israélienne a violé toutes les dispositions légales relatives à l'occupation selon le droit international », conclut le rapport d'Addameer.

Il n'existe pas de moyens juridiques intérieurs pour réclamer justice, ajoute-t-il, puisque les complices font partie intégrante du système juridique israélien et du gouvernement.

« En fait, les agences complices de ces crimes sont les renseignements, la cour martiale, le parquet militaire, la Haute cour, et même le personnel médical chargé de fournir des soins médicaux et des évaluations des détenus soumis à la torture et aux mauvais traitements. »

Alors que les preuves des crimes de guerre israéliens continuent de s'accumuler, les enquêtes et les mises en accusation devraient également s'ajouter à la Cour internationale de justice.

Traduction : MUV pour l'Agence Media Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)

date créée
2020/01/19